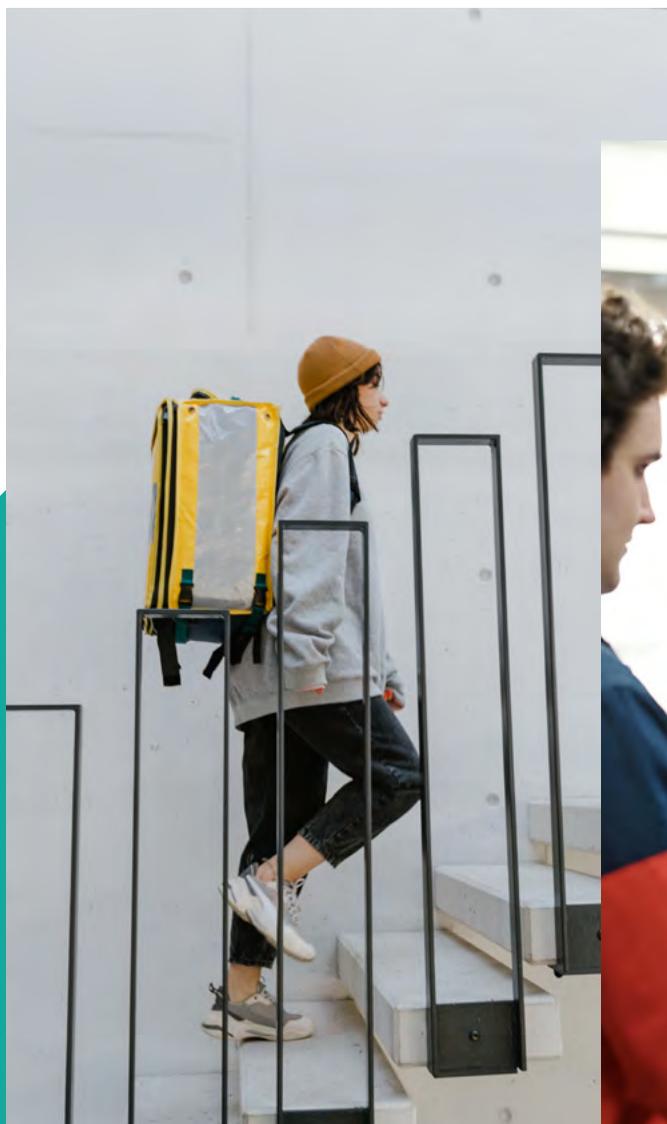


Le Petit

Journal

CFTC ÎLE-DE-FRANCE



PREMIÈRE ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES

N° 18

JAN-FÉV
2022


Syndicat
cftc
Union Régionale IDF

75 - CFTC UD PARIS

85 RUE CHARLOT - 75003 PARIS
 TEL : 01 83 94 67 72
 accueil@cftc-paris.fr
 http://www.cftc-paris.com

77 - CFTC UD SEINE-ET-MARNE

MAISON DES SYNDICATS
 2 RUE DE LA VARENNE - 77000 MELUN
 TEL : 01 64 37 67 90
 udcftc77@cftc77.fr

78 - CFTC UD YVELINES

57 BOULEVARD DE LA REINE - 78000
 VERSAILLES
 TEL : 01 39 50 16 45
 ud78.cftc@orange.fr

91 - CFTC UD ESSONNE

MAISON DES SYNDICATS
 12 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA -
 91031 EVRY CEDEX
 TEL : 01 60 78 10 99 / 09 62 25 39 66
 udcftc91@wanadoo.fr

92 - CFTC UD HAUTS-DE-SEINE

61 JARDINS BOIELDIEU - 92800 PUTEAUX LA
 DEFENSE CEDEX 8
 TEL : 09 81 42 02 77
 contact@cftc92.fr

93 - CFTC UD SEINE-SAINT-DENIS

BOURSE DU TRAVAIL
 1 PLACE DE LA LIBERATION - 93016 BOBIGNY
 CEDEX
 TEL : 01 48 96 35 47
 udcftc93@wanadoo.fr

94 - CFTC UD VAL-DE-MARNE

MAISON DES SYNDICATS
 11 RUE DES ARCHIVES - 94010 CRETEIL CEDEX
 TEL : 01 43 99 61 01
 standardcftc94@wanadoo.fr

95 - CFTC UD VAL D'OISE

MAISON DES SYNDICATS
 26 RUE FRANÇOIS COMBE - 95000 CERGY
 cftcud95@gmail.com

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN 2021

CONSOMMATION**PRIX À LA CONSOMMATION**

Les prix à la consommation ont augmenté de **2,8 % sur un an**

**PIB**

Le PIB a rebondi de **+ 7% en 2021**, après une **baisse de 8% en 2021**

EMPLOI**SALAIRE MOYEN**

2 424 € nets
 EN FRANCE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

**8,5%**

des travailleurs sont pauvres, et vivent avec **moins de 885 euros par mois**.

**659 660**

demandeurs d'emploi en IDF
 au 4^{ème} trimestre 2021

ÉVOLUTION : **-12.6% SUR UN AN**

**6 211 606**

actifs en IDF sur une population totale de **12 278 000 personnes**

FINANCE**CAC 40**

Le CAC 40 a bondi de près de **29% en 2021**, sa meilleure année depuis 1999, principalement dans les secteurs de la consommation courante, du luxe et des produits de beauté

ÉDITO N°18

JANVIER-FÉVRIER 2022

Comme pour les élections TPE (très petites entreprises) qui ont été mises en place en 2012, l'avancée du dialogue social se poursuit dans ce premier semestre 2022 avec la première élection des représentants des plateformes (VTC et livraison) qui aura lieu du 9 au 16 mai prochain.

Pour la CFTC, il s'agit bien d'une avancée puisque là où des travailleurs étaient sans représentation syndicale, ceux-ci trouveront demain en face de leurs difficultés, les réponses humaines apportées par leurs futurs représentants CFTC.

La région Île-de-France, région la plus peuplée de France avec ses 8 départements, est particulièrement concernée puisque très urbanisée, elle compte un nombre important de ces catégories de travailleurs.

La campagne pour les élections des travailleurs des plateformes est donc l'occasion de transmettre les valeurs de la CFTC auprès de ces ouvriers du bitume francilien aux situations très disparates. Si certains d'entre eux tirent en effet leur épingle du jeu, d'autres souffrent beaucoup plus, tant financièrement que physiquement avec des conditions de travail les soumettant notamment aux aléas climatiques et à des rythmes de travail difficiles. Les missions des futurs représentants CFTC en matière de conditions de travail seront donc de taille.

L'Union Régionale d'Île-de-France s'engage de son côté auprès de la confédération et du travail qui a déjà été engagé et complètera cette action par différentes opérations de support auprès des unions départementales franciliennes et une communication forte sur l'ensemble de ses réseaux.

Alors que vous soyez dirigeant de structure, militant, ou tout simplement adhérent, nous comptons sur vous tous pour être le relais du message des valeurs de la CFTC auprès de ces travailleurs et acquérir la représentativité nécessaire à nos actions.

C'est donc en premier lieu par vous que les valeurs et les messages CFTC doivent être transmis !

Patrick BAJIC
Secrétaire Général

LE PETIT JOURNAL - CFTC ÎLE-DE-FRANCE

N° ISSN : 2679-7283

Directrice de la publication : Brigitte Desindes

Maquette : Smotly, 2 bis rue Alfred Nobel, 77420 Champs-sur-Marne

Impression : Imprimerie de la Centrale, PA Les Oiseaux, rue des Colibris, BP78, 62302 Lens Cedex

URIF-CFTC - 45 rue de la Procession 75015 Paris 01 73 30 42 85/86 - urif@cftc.fr - www.cftc-idf.fr

SOMMAIRE



ACTUALITÉS
PAGE 6

Nos prochains salons...
Salon CE, Salon MCB
(Mondial Coiffure
Beauté), Salon Européen



ACTUALITÉS
PAGE 7

Retour en images sur...
Les salons 2021



ACTUALITÉS
PAGE 9

Retour en images sur...
Les événements
URIF-CFTC



RENCONTRE
PAGE 11

Rencontre avec...
Raymonde
Périgaud



RENCONTRE
PAGE 13

Rencontre avec...
Patrice Belvisi



ACTUALITÉS
PAGE 16

Retour en images sur...
Le Congrès
de l'URIF-CFTC



RENCONTRE
PAGE 21

Rencontre avec...
Radu Creanga



RENCONTRE
PAGE 24

Rencontre avec...
Domingos
Esteves

NOS PROCHAINS SALONS...

SALON CE, SALON MCB (MONDIAL COIFFURE BEAUTÉ), SALON EUROPAIN



22 au 24 mars 2022

PARIS, PORTE DE VERSAILLES

SIRH+ EUROPAIN

26 au 29 mars 2022

PARIS, PORTE DE VERSAILLES



10 au 12 septembre 2022

PARIS, PORTE DE VERSAILLES



28 au 30 septembre 2022

PARIS, LA DÉFENSE ARENA

RETOUR EN IMAGES SUR...

LES SALONS 2021



Salon MCB, Mondial Coiffure Beauté, du 4 au 6 septembre 2021
Paris Expo Porte de Versailles



Salon CE, du 28 au 30 septembre 2021,
Paris La Défense Arena



Préventica, du 30 novembre au 2 décembre 2021,
Paris Expo Porte de Versailles



VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES,
à nous de vous donner
un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet malakoffhumanis.com



Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181- Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris

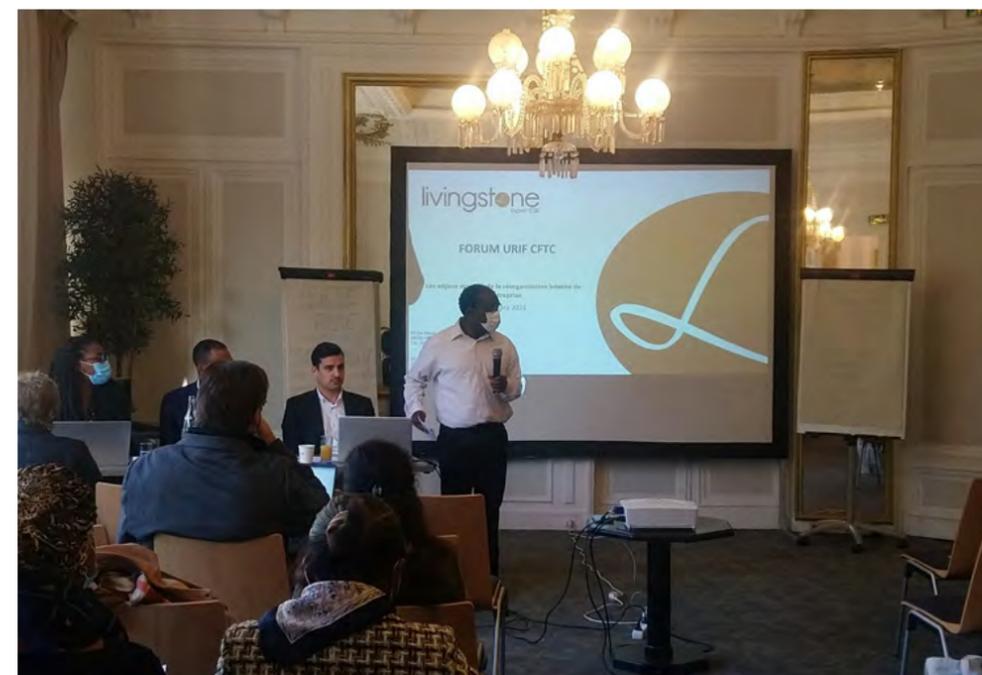
MH-13618_2010 - ©Adobestock

RETOUR EN IMAGES SUR... **LES ÉVÉNEMENTS URIF-CFTC**

FORUMS « DIALOGUE SOCIAL » ET « SANTÉ AU TRAVAIL »



FORUM HANDICAP, le 23 septembre 2021 à l'hôtel Ibis Paris Clichy Batignolles. Animé par **Julia BOIVIN**, Vice-Présidente du Conseil de l'Engagement des Usagers à la HAS et par **Marie ABDALI**, Conseillère technique Handicap à la Confédération CFTC.



FORUM DIALOGUE SOCIAL

« Les enjeux majeurs de la réorganisation interne de l'entreprise », le 4 octobre 2021 à l'hôtel Best Western Paris Ronceray Opéra. Animé par l'équipe de Livingstone Expert CSE.



FORUM SANTÉ

« Risques chimiques », le 6 décembre 2021 à l'hôtel Mercure Philharmonie Villette. Animé par **MEHDI GHARNOUS**, psychologue du travail, ainsi que **CHRISTIAN ANDRADE** et **MICHEL PELLETIER D'AESIO**. **SANDRINE NAHUM**, coach de salariés, maître-praticien en PNL était également présente en tant qu'intervenante lors de ce forum.

DATES DES FORUMS 2022

FORUMS SANTÉ

Troubles musculosquelettiques : lundi 7 mars à l'Hôtel Magic Circus, Marne-la-Vallée

Forum Handicap : mardi 13 septembre à l'Ibis Paris Clichy Batignolles

Risques psychosociaux : mardi 6 décembre au Mercure Paris Philharmonie Villette

FORUMS DIALOGUE SOCIAL

Le CSE et les transformations de l'entreprise :
lundi 28 mars à l'Hôtel Le Grand Monarque, La Rochette

Etre représentant du personnel en 2022 :
lundi 27 juin à l'Hôtel Best Western Ronceray Opéra, Paris

Maîtriser et négocier la GEPPMM :
lundi 3 octobre à l'Hôtel Best Western Ronceray Opéra, Paris

Comprendre et appréhender la dimension du RSE dans les processus d'information et de consultation :
lundi 14 novembre à l'Hôtel Best Western Ronceray Opéra, Paris

RENCONTRE AVEC...

RAYMONDE PÉRIGAUD

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES YVELINES

Avec plus de 65 000 demandes de cartes vitales en 2020, près de 100 000 nouveaux bénéficiaires et 1 533 000 assurés, la CPAM des Yvelines est l'une des plus actives d'Île-de-France. Nous avons rencontré Raymonde Périgaud sa Vice-Présidente du Conseil.

À 63 ans Raymonde Périgaud est une jeune retraitée particulièrement active et engagée. Depuis près de 30 ans au sein de la CFTC elle est aux côtés des professionnels de santé en défendant les valeurs de notre organisation syndicale. Infirmière de profession, Raymonde a été la première déléguée Syndicale CFTC, en 1993 à l'Hôpital de Meulan-Les Mureaux. On lui propose, quelques années plus tard, de poursuivre son engagement et de mettre son expérience et son dynamisme au service du conseil de la caisse primaire d'assurance-maladie de Versailles. Son engagement a toujours été guidé par la volonté d'être un lien social entre les instances dirigeantes et les soignants. Elle n'a depuis jamais cessé de prendre des responsabilités et aujourd'hui, elle est la Vice-Présidente du Conseil de la CPAM des Yvelines.

« Ma force est d'avoir toujours su rester en lien avec le terrain. C'était essentiel pour moi, car il était important que les décisions prises au sein du conseil soient applicables de

manière réaliste sur le terrain. Cette exigence que j'avais a un peu bouleversé le mode de fonctionnement du conseil qui a dû prendre en compte la réalité des enjeux rencontrés sur le terrain par les soignants » explique Raymonde Périgaud.

En tant que Vice-Présidente du Conseil, Raymonde est au cœur de l'information et de l'action :

« C'est un rôle passionnant, mais c'est un rôle qui vous impose une rigueur totale pour que votre crédibilité ne soit pas remise en cause. Cette rigueur est essentielle pour les équipes que nous soutenons et pour la qualité de la relation avec la direction. Nous travaillons aujourd'hui en confiance et avec beaucoup de respect, ce qui me semble essentiel pour être écoutée » précise Madame Périgaud.

Quand on interroge Raymonde Périgaud, sur ses missions on comprend mieux l'importance de son engagement. En tant que Vice-Présidente du Conseil, elle doit débattre et statuer sur les sujets mis à l'ordre du jour,



elle est également au cœur de l'actualité des commissions sociales, de la commission des recours et la commission de régulation. Mais son rôle ne s'arrête pas là, car elle est également présidente de la Commission des finances, elle s'implique donc sur tous les sujets qui engagent la CPAM.

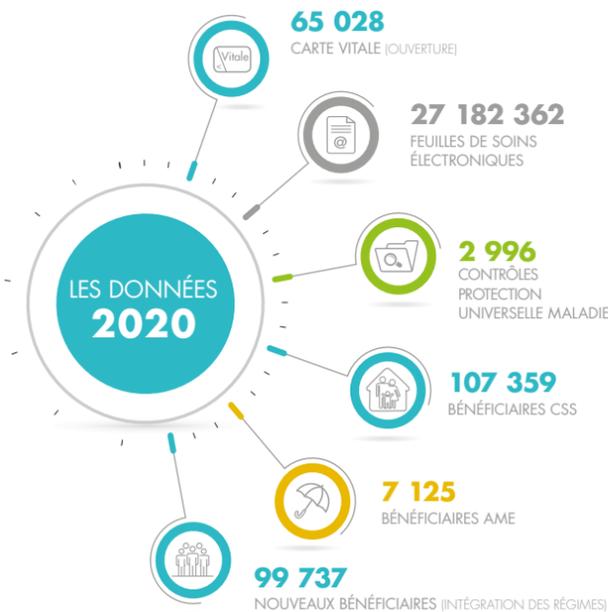
« Je trouve mes missions passionnantes. Certes, je dois me plonger dans l'ensemble des documents qui me sont remis, mais maîtriser ses sujets est la seule façon d'avancer efficacement. Il est vraiment important que chaque membre du conseil soit au fait des sujets. À cause de la COVID, nous avons beaucoup travaillé en visioconférence, ce qui n'a pas été facile et certains membres ont peut-être perdu une part de leur motivation. Quand on s'engage dans un mandat, l'engagement doit être total, quelles que soient les circonstances. »

La force de Raymonde Périgaud est de très bien connaître les rouages de l'organisation de l'hôpital. Cela lui a permis d'apporter une vision d'expert sur des sujets sensibles qui ne sont pas toujours maîtrisés par les autres membres de la commission. En étant au cœur des sujets, elle peut alerter sur certaines dérives constatées au sein de l'hôpital et permettre ainsi à la CPAM d'économiser jusqu'à 30% sur certains budgets et en particulier celui des transports. « Si je n'avais pas été soignante en milieu hospitalier, je n'aurais pas eu cette vision. Il me semble donc important que nous puissions aider et éclairer la direction grâce à notre expérience terrain. Ça permet de mieux comprendre la légitimité de certaines revendications et pointer certains dysfonctionnements ».

Si la CPAM des Yvelines est une structure importante qui peut paraître monolithique, la COVID a chamboulé cette



LES PRESTATIONS EN QUELQUES CHIFFRES



vision, car du jour au lendemain il a fallu complètement changer les modes de fonctionnement traditionnels.

« À notre échelle départementale, des milliers de personnes se sont retrouvées en arrêt de travail pour maladie en même temps, il fallait ensuite que nous puissions tracer les cas contacts... la surcharge de travail a été totalement dramatique. En l'espace de quelques semaines, il a fallu embaucher en CDD beaucoup de gens pour continuer à maintenir l'activité, un personnel qu'il a fallu former en un temps record. Ça a été un travail absolument fou !

18 mois plus tard, on se rend compte du retard qui a été accumulé. Retard qu'il faut combler le plus rapidement possible. Alors oui, nous avons su nous adapter à cette situation exceptionnelle, mais nous ne sommes pas des faiseurs de miracles, il est urgent de cesser la politique de « non-remplacement », car nous sommes au bord de la catastrophe » souligne Raymonde Périgaud.

Malgré la situation Raymonde se veut positive : « chacun est impliqué dans sa tâche, les budgets sont là puisque nous avons bénéficié d'une augmentation pour la gestion de la crise. Pour ma part, je souhaite continuer dans mes fonctions pour transmettre et former les jeunes arrivants afin de les aider à comprendre le fonctionnement de notre organisme et à leur faciliter la tâche. »



RENCONTRE AVEC...

**PATRICE
BELVISI**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'UD 91**

Patrice Belvisi est un homme de conviction et d'engagement qui rejoint la CFTC dès 1998. D'abord Trésorier, il est depuis 10 ans le Secrétaire Général de l'UD 91 et membre du conseil de l'UD depuis plus de vingt ans.

Nous avons eu la chance de le rencontrer pour qu'il nous dresse un portrait de l'Union Départementale de l'Essonne (91) et de son rôle au sein de l'organisation.

Patrice, à quand remonte votre engagement syndical ?

Depuis plus de 20 ans maintenant. Après avoir travaillé dans la fonction publique territoriale, j'ai intégré l'administration préfectorale en 1992, à la préfecture de l'Essonne. Quelques années plus tard, je me suis engagé auprès de la CFTC. Rien n'existait à l'époque, concernant la CFTC, au sein de la préfecture. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé en 2005 de créer le Syndicat National CFTC du Ministère de l'Intérieur (CFTC-MI). J'en ai été le Président pendant 10 ans et j'ai poursuivi mon engagement au niveau départemental, dans l'Essonne, ainsi qu'au niveau national.

Quand et pourquoi avez-vous rejoint la CFTC ?

Mon adhésion à la CFTC date de 1998, dans un syndicat qui s'appelait alors syndicat CFTC des préfectures. Nous étions une petite équipe d'amis qui voulait faire bouger

les choses. Nous nous voulions "percutants", sans pour autant vouloir tout bouleverser. La CFTC correspondait bien à cette attente. Aujourd'hui encore, nous faisons toujours des scores élevés à la préfecture, malgré une rude concurrence. Avec 30% des suffrages, nous sommes le 2e syndicat représenté. C'est une fierté !

Très tôt, nous avons reçu le soutien actif de l'UD de l'Essonne et de son président d'alors, Léopold Labbé, qui aujourd'hui encore assure une permanence efficace à l'UD et y est d'ailleurs le responsable de la formation.

Pouvez-vous présenter l'UD CFTC de l'Essonne ?

L'UD CFTC de l'Essonne, ce sont près de 2 200 adhérents, dont 44 % de femmes, dans un département très dynamique qui abrite le fameux plateau de Saclay et sa zone de haute technologie, en plein développement. 66 syndicats ou sections sont représentés, appartenant à

15 fédérations couvrant ainsi toute la palette des activités salariées. L'UD 91 dispose de 3 antennes permettant de couvrir le territoire.

Nos locaux sont situés en pleine ville nouvelle, dans la maison des syndicats.

Léopold Labbé et Filiz Candir notre trésorière, y assurent une présence quasi continue. À ce titre, ils sont nos "piliers", ceux par qui l'UD peut tourner correctement. Notre président, Gualdino Pires, jeune retraité, nous apporte son expérience et sa sagesse.

Quel est votre rôle en tant que Secrétaire Général ?

J'ai la chance de travailler à la préfecture qui est géographiquement à 5 minutes de l'UD, à pied.

J'ai une décharge syndicale à hauteur de 60 %.

Cette information est importante pour la souplesse de fonctionnement que cela apporte (je peux très rapidement être présent à l'UD).

Mon rôle est principalement organisationnel. J'organise les conseils de l'UD, il y en a environ 4 par an. Charge à moi d'établir l'ordre du jour, d'envoyer les convocations, de rédiger le compte rendu et naturellement d'assurer le suivi. Nous gérons également les nominations dans les différentes instances.

Pour le quotidien, Filiz et Léopold sont là pour accueillir du public, soutenir les syndicats qui ont besoin d'aide (photocopies, secrétariat, etc...)

Nous nous consultons quasi quotidiennement sur les décisions à prendre.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Depuis plus de 5 ans, la principale difficulté tient à la situation particulière de la maison des syndicats de l'Essonne, bâtiment qui abrite toutes les organisations syndicales représentatives.

Un changement de majorité en 2015 a rebattu les cartes. Ce magnifique outil construit pour les syndicats et mis à leur disposition par le Conseil Général dans les années 80 ne cesse de se dégrader, car l'actuel Conseil Départemental ne l'entretient plus. Après avoir essayé de nous faire quitter les lieux, le Département souhaite maintenant que nous en prenions la gestion directe contre une hypothétique subvention. Comment demander à des syndicalistes de se transformer du jour au lendemain en

gestionnaire de bâtiment à plein temps ? Cela n'a pas de sens. C'est une décision politique, dogmatique. Le bâtiment est dans un état déplorable, à tel point que les formations syndicales n'y sont plus dispensées et nous sommes obligés de louer des salles à l'extérieur. Cela nous impacte financièrement.

Par ailleurs, nous n'étions pas forcément très performants en termes de communication, mais, avec le renfort de Josiane Gaillard-Beauclair, conseillère qui a désormais ce domaine en charge, nous allons progresser.

Quels sont les points les plus gratifiants de votre mission ?

Assurément, c'est de "tenir encore le coup" dans un univers qui évolue très vite et qui ne va pas dans le sens d'un renforcement du monde syndical. L'ubérisation de la société, le "syndicalisme bashing" permanent sont des obstacles évidents. Mais nous sommes encore là !

Avec 30% des suffrages, nous sommes le 2e syndicat représenté. C'est une fierté !

La COVID a-t-elle modifié votre manière de faire ?

Oui et non. Jusqu'à maintenant, nous sommes un peu passés entre les gouttes. Ainsi, à l'automne 2020, entre 2 confinements, nous avons pu organiser notre congrès en présentiel. De la même façon, les formations ont pu avoir lieu, également en présentiel. Mais l'épée de Damoclès est bien là et la dégradation actuelle de la situation ne nous garantit rien.

Que devons-nous retenir de l'UD 91 ?

C'est sa continuité, sa pérennité, malgré les épreuves.

Nos conseils se déroulent dans une bonne ambiance, avec des conseillers venus d'horizons divers (métallurgie, forces de vente, fonction publique, la Poste, secteur hospitalier, enseignement, etc...)

Parmi eux, nous savons que se trouve la relève et c'est un bel espoir, car le monde syndical est de plus en plus fragilisé. Notre vice-président, Karim Chellat, Filiz Candir notre trésorière, Josiane Gaillard-Beauclair notre responsable de communication, avec l'ensemble de l'équipe rajeunie représentent l'avenir de l'UD, ce qui est très positif.

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

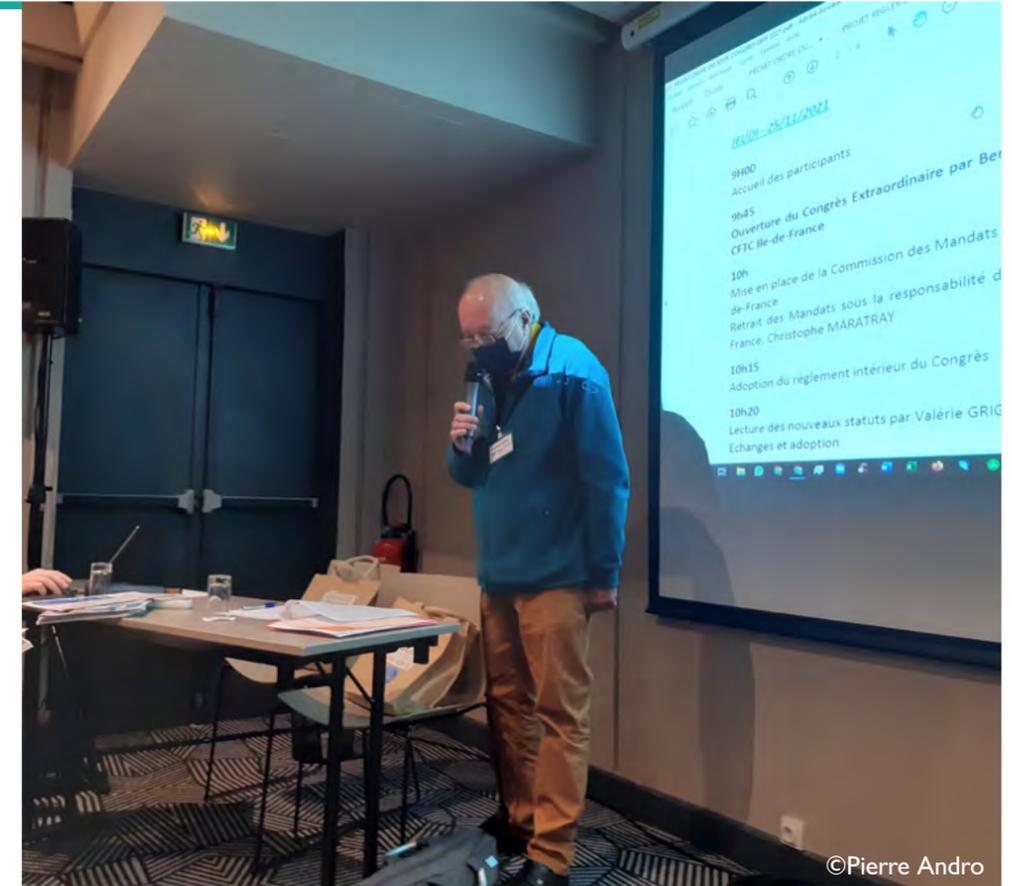
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

RETOUR EN IMAGES SUR... LE CONGRÈS DE L'URIF-CFTC

Les partenaires de l'URIF étaient présents : **AESIO, Apicil, Livingstone Expert CSE, Groupe VYV, Malakoff Humanis, Proxi CE, Groupe Up** ainsi que la **CFTC Cadres et Transitions Pro Ile-de-France**



Présentation du rapport d'activité 2017-2021 par **Bernard Hayat**, ancien Président et **Jean-Marc Cicuto**, ancien Secrétaire Général



©Pierre Andro



©Pierre Andro



©Pierre Andro



Intervention de **Cyril Chabanier**, Président de la Confédération CFTC

©Pierre Andro

Intervention de **Grégoire Romil**, Responsable du Pôle Formation



©Pierre Andro



©Pierre Andro

Patrick Bajic, nouveau Secrétaire Général de l'URIF



©Pierre Andro

Le nouveau trium de l'URIF-CFTC : **Patrick BAJIC**, Secrétaire Général, **Brigitte DESINDES**, Présidente et **Frédéric GEORGI**, trésorier



©Pierre Andro

Les nouveaux membres du Bureau de l'URIF

De gauche à droite et de haut en bas : **Shanoor FAZAL**, **Patrick BAJIC**, **Brigitte DESINDES**, **Frédéric GEORGI**, **Emmanuel MANGUY**, **Réjane BEGOUEN**, **Fadila GOUDJIL**, **Bernard HAYAT** et **Valérie GRIGIONI**

ORGANIGRAMME DU BUREAU DE L'URIF-CFTC

DESINDES Brigitte
Présidente

BAJIC Patrick
Secrétaire Général

GEORGI Frédéric
Trésorier

HAYAT Bernard
Vice-Président chargé des événements, des partenariats et des mandats

BEGOUEN Réjane
Secrétaire Générale Adjointe, responsable du Pôle Communication

GOUDJIL Fadila
Membre du bureau, responsable du Pôle Juridique

MANGUY Emmanuel
Secrétaire Général Adjoint responsable du Pôle Développement

GRIGIONI Valérie
Trésorière adjointe

FAZAL Shanoor
Membre du bureau



Négociation sur l'égalité professionnelle femmes-hommes : les obligations de l'entreprise

En France, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est acquise en droit depuis la loi Roudy du 13 juillet 1983. Cependant, malgré de nombreux progrès législatifs et réglementaires, dans les faits, elle reste un objectif à atteindre. Pour ce faire, la législation a fait de la négociation collective l'élément central pour engager les entreprises sur ce sujet. Le Groupe VYV vous propose un rappel des obligations de l'entreprise en matière de négociation sur l'égalité professionnelle.

Les obligations inscrites dans la loi

Dans les entreprises comprenant une ou plusieurs organisations syndicales représentatives du personnel, et dans lesquelles a été désigné au moins un délégué syndical, l'employeur doit engager tous les ans, ou tous les quatre ans si un accord collectif le prévoit, une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Dans ce cadre, l'employeur doit fournir aux représentants du personnel les indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle de son entreprise. L'ensemble de ces informations est rassemblé dans leur base de données économiques, sociales et environnementales.

À l'issue des négociations, l'accord doit être déposé sur la plateforme de téléprocédure du ministère du Travail et un exemplaire doit être remis par l'employeur au greffe du conseil de prud'hommes du lieu de conclusion.

En l'absence d'accord relatif à l'égalité professionnelle, l'employeur doit déposer auprès de l'autorité administrative, un plan d'action annuel fixant les objectifs de progression et les actions permettant de les atteindre.

Les thèmes de la négociation

L'accord ou, à défaut, le plan d'action fixe les objectifs et les actions à mettre en place pour œuvrer en faveur de l'égalité professionnelle.

Ces objectifs et ces actions doivent être accompagnés d'indicateurs chiffrés et porter sur au moins trois des domaines d'action suivants pour les entreprises de moins de 300 salariés et sur au moins quatre des domaines pour les entreprises de 300 salariés et plus :

- la rémunération effective ;
- l'embauche ;
- la formation ;
- la promotion professionnelle ;
- la qualification ;
- la classification ;
- les conditions de travail ;
- l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

La rémunération effective est obligatoirement comprise dans les domaines d'action retenus.

Contrôle et sanctions

Les entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas l'obligation d'être couvertes par un accord collectif ou un plan d'action. Cependant, elles doivent prendre en compte les objectifs en matière d'égalité professionnelle dans leur entreprise et les mesures nécessaires pour les atteindre.

Pour les entreprises de 50 salariés et plus, l'inspection du travail contrôle l'existence d'un accord collectif ou d'un plan d'action (qui doit être précédé d'un procès-verbal de désaccord pour les entreprises de plus de 300 salariés) ainsi que leur conformité aux dispositions légales. Dans le cas contraire, elles sont soumises à une pénalité financière pouvant atteindre jusqu'à 1 % de leur masse salariale brute. Cette pénalité est due pour chaque mois entier à compter du terme du délai laissé à l'employeur, et ce jusqu'à ce qu'il transmette à l'inspection du travail un accord ou plan d'action conforme. Les entreprises peuvent également être exclues de la procédure de passation des marchés publics ou d'un contrat de concession. Le respect de cette obligation s'apprécie alors au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public.

0264-1121

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Sirens 532661832, n° LE19950001041141952, Dir. Com. Groupe VYV/Agencier interne de communication - © Gettyimages - 12/21



RENCONTRE AVEC...

RADU CREANGA

SYNDICAT SANTÉ SOCIAUX PRIVÉ D'ÎLE-DE-FRANCE (SPIF)

Le Syndicat CFTC Santé Social privé d'Île-de-France (SPIF) est le syndicat qui répond aux demandes de toutes les professions de la santé, du médico-social, du social et du service à la personne. Avec près de 1000 adhérents, le SPIF est un organisme essentiel, mais encore mal connu par beaucoup. Nous avons voulu mettre un coup de projecteur sur ce syndicat, en première ligne de l'actualité sanitaire, en rencontrant son Président Radu Créanga.

À 52 ans Radu Créanga, a l'engagement chevillé au corps. Roumain d'origine, il est le Président des étudiants de Bucarest qui se sont mobilisés lors des grandes manifestations qui ont accompagné la chute du communisme en 1989. Il rejoint la France en 1992, pour terminer ses études, et c'est là qu'il découvre le syndicalisme français. Professeur d'histoire, journaliste, Radu Créanga a un parcours riche qui s'est très vite orienté dans le social puisqu'il devient animateur et éducateur culturel au centre d'action social protestant adhérent du SPIF. C'est là, en 2003, qu'il découvre la CFTC.

« Je voulais m'engager, car j'ai été frappé du manque de moyens accordés au milieu social et du manque de soutien et de reconnaissance qu'avaient mes collègues travailleurs sociaux. Je voulais faire bouger les choses. »

Le choix de la CFTC s'est imposé nous explique Radu : « J'ai tout de suite adhéré à la doctrine de la CFTC qui prônait l'idée d'une harmonie sociale et qui défendait le syndicalisme constructif. La CFTC ne cherche pas les polémiques et les discussions stériles. Elle agit et propose ! »

Pour plus d'information, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



D'abord conseiller auprès du SPIF, il est élu en 2017 Président. Débute alors, un profond remaniement du syndicat afin de reconstruire cette structure pour qu'elle soit en phase avec les nouvelles attentes des professions de la santé et du médico-social.

Aujourd'hui, le périmètre couvert par le SPIF est extrêmement large : « *les professions médico-sociales sont en tension, ce n'est un secret pour personne, nous devons répondre à un nombre de demandes de plus en plus important. Nos équipes de bénévoles font face, mais la charge est forte. Nous avons besoin de la mobilisation de tous* » précise Radu Créanga.

J'ai la chance d'être entouré par une équipe incroyable tant au niveau du bureau que du conseil. Sans eux rien ne serait possible. Leur engagement est total !

Côté organisation, la secrétaire générale Florence Heissler s'occupe de toute l'activité interne et administrative du syndicat. Radu Créanga prend en charge le développement du syndicat et toutes les missions extérieures de représentations. Parallèlement, les 10 commissions du syndicat travaillent sans relâche pour trouver les réponses les plus pertinentes aux problématiques qui leur sont posées.

L'enjeu pour le SPIF est aujourd'hui d'augmenter le nombre d'adhérents et de mobiliser plus de bénévoles. « *Depuis 2017, nous ne cessons d'avoir de nouveaux membres qui nous rejoignent, la difficulté aujourd'hui c'est de les fidéliser. La COVID a malheureusement ralenti cette dynamique. Il faut la relancer et faire évoluer les adhésions. Beaucoup d'adhésions sont liées à un conflit ponctuel, notre mission est donc de fidéliser nos nouveaux membres. Pour cela, nous sommes tous mobilisés et les résultats que nous obtenons pour la défense des droits de nos membres sont également nos meilleurs atouts.* » précise Radu Créanga.

Radu constate que l'engagement syndical a beaucoup évolué. Fini l'engagement à vie, les membres restent en moyenne en 5 et 10 ans. Il est donc naturel qu'un renouvellement régulier des équipes s'opère. Pour ce faire, il est essentiel de faire prendre conscience aux membres « opportunistes » du SPIF qu'en étant membres actifs ils

ont, non seulement l'assurance de développer un meilleur avenir, mais aussi d'élargir leur vision et la connaissance de leur domaine d'activité, tout en créant un lien social fort. C'est la raison pour laquelle des réunions d'échanges sont organisées plusieurs fois dans l'année afin que les nouveaux membres puissent poser toutes leurs questions aux différents experts qui y sont invités. Parallèlement et afin de créer ce lien entre les membres de nombreuses activités de loisirs sont mises en place.

« *Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Le message passe bien. Je suis persuadée que notre implication porte ses fruits et que nous allons réussir à mobiliser des membres pour rejoindre notre belle équipe.* »

Radu Créanga se veut optimiste pour la suite, fin janvier l'assemblée générale du SPIF se tiendra et permettra de continuer à donner la bonne impulsion.

« *Nous voulons être force de propositions, nous voulons être de ces acteurs sociaux qui comptent. Nous en avons la capacité, car nous sommes proches du terrain et très à l'écoute de nos membres. Nous les aidons à reprendre confiance, à retrouver la motivation d'avancer et à recréer du lien social. C'est ce qu'il y a de plus gratifiant.* »

UN PEU D'HISTOIRE

1931

Création du premier Syndicat médico-social (Syndicat des infirmiers et des travailleurs médico-sociaux)

1934

Création du Syndicat professionnel des établissements privés de la région parisienne (ancien SPIF)

1935

Création de la Fédération des syndicats professionnels des services hospitaliers et sociaux

2010

Le syndicat et la fédération séparent leurs sièges, le SPIF prend son envol et accompagne toutes les professions de santé et du médico-social privées

NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de se mobiliser pour vous, afin de tisser un lien toujours plus solide.

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

AÉSIO
MUTUELLE

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

RENCONTRE AVEC...

DOMINGOS ESTEVES

SECRÉTAIRE DE SECTION CFTC AP-HP PSL



Domingos Esteves est un aide-soignant qui s'est investi depuis 7 ans dans l'action syndicale auprès de la CFTC. Son objectif, être au plus près des soignants pour les accompagner et les conseiller au mieux. L'enjeu de cette année 2022 est de mobiliser les troupes en prévision des élections dans la fonction publique qui auront lieu en décembre prochain. Les équipes de la CFTC sont donc toutes mobilisées pour ce grand rendez-vous.

Domingos Esteves est aide-soignant à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière, il est représentant syndical CFTC depuis 7 ans et élu depuis 4 ans. Pour Domingos, le choix de la CFTC est avant tout un choix de cœur, car ses parents étaient déjà à la CFTC. Mais c'est aussi un choix militant, car la CFTC était absente de cet établissement depuis de nombreuses années. Domingos a décidé d'agir.

Je repartais de zéro, car il n'y avait plus d'élus CFTC depuis près de 15 ans dans notre hôpital, il a fallu reconstruire, mobiliser et convaincre.

La première mission de Domingos a été de faire grandir le nombre de sympathisants et d'adhérents. Grâce à son investissement ainsi que celui des membres de son équipe, Domingos a su fédérer autour de la CFTC, mais pas seulement.

« Les gens s'attachent, certes, à un syndicat, mais aussi aux personnes. Les soignants de l'hôpital voient au quotidien notre présence sur le terrain et notre implication. Ça fait la différence, j'en suis certain » précise Domingos Esteves. C'est cette mobilisation de tous les instants (Domingos est détaché à 100%) ce qui lui permet de faire sympathiser puis adhérer aux valeurs de la CFTC. Aujourd'hui, la CFTC compte près d'une centaine d'adhérents au sein de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

Aujourd'hui notre mission est d'être totalement mobilisés pour les prochaines élections.

Il faut savoir que dans les 3 fonctions publiques, les comités techniques et les CHSCT seront remplacés, lors des prochaines élections dans ces instances en 2022, par le comité social et économique (CSE). La fonction publique est la dernière à adopter ce nouveau mode de représentation, l'enjeu est donc très important.

« Le CSE réduit énormément la représentativité syndicale » nous précise Domingos Esteves,

« La mobilisation de chacun est primordiale pour nous assurer d'un bon score et donc nous assurer une bonne représentativité. » L'ambition de la section est évidemment de maintenir les sièges existants, mais surtout d'en gagner de nouveaux.

Pour ce faire, un comité de pilotage a été mis en place pour organiser la campagne. Au programme : tracts, affiches et vidéos qui seront mises en ligne sur les réseaux sociaux.

« Il faut savoir que nous nous adressons à un large public, y compris des jeunes qui sont sensibles aux nouveaux médias, nous allons donc jouer cette carte. Pour aller dans ce sens, nous avons également créé une application CFTC AP-HP disponible sur smartphone et un site internet dédié » précise Domingos.

« Le message que nous souhaitons faire passer est de valoriser notre accompagnement, nos valeurs et notre rôle dans la défense des droits des salariés. »

Il faut que chacun prenne conscience de l'importance d'aller voter ! La mobilisation doit être totale.

Il y a 4 ans, la mobilisation avait été particulièrement faible, seulement 30 % du personnel s'était mobilisé et les résultats pour la CFTC n'étaient pas satisfaisants pour Domingos. Il faut que cette année les choses changent.

« Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour informer et mobiliser. Nous voulons montrer que nous sommes actifs et impliqués à leurs côtés au quotidien sans oublier le fait que nous sommes beaucoup sur le terrain pour écouter, conseiller, soutenir et agir. »

La CFTC est un syndicat constructif de dialogue, Domingos Esteves s'inscrit dans cette ligne et lors de difficultés avec un salarié, il se met vraiment à la disposition des personnes qui le sollicitent et la relation se noue. Puis la relation s'enrichit et de sympathisants, les contacts de Domingos deviennent des adhérents, car ils comprennent assez vite l'intérêt d'adhérer à la CFTC.

« Nous comptons beaucoup sur ces élections et la participation de chacun au vote pour renforcer notre présence et amplifier notre action au service du personnel de l'AP-HP » conclut Domingos.





Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.
groupe-apicil.com

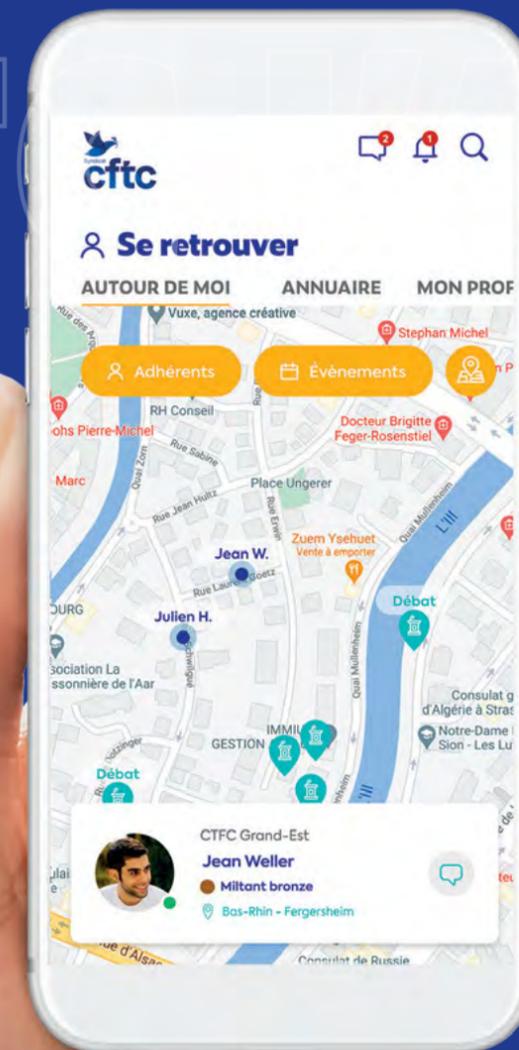
SANTÉ | PREVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE



APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N° 14.120, siège social : 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Etablissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel

Découvrez la nouvelle application de la CFTC

Rejoignez notre réseau de 140 000 adhérents et militants et partagez vos idées.



Scannez et téléchargez gratuitement CFTC l'App



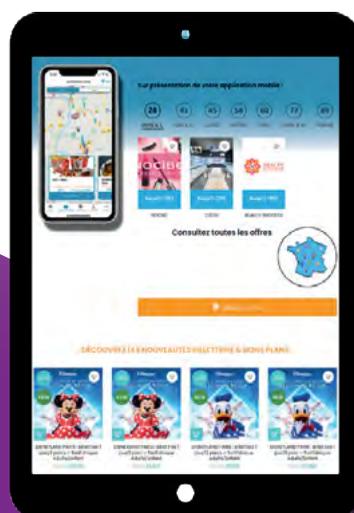
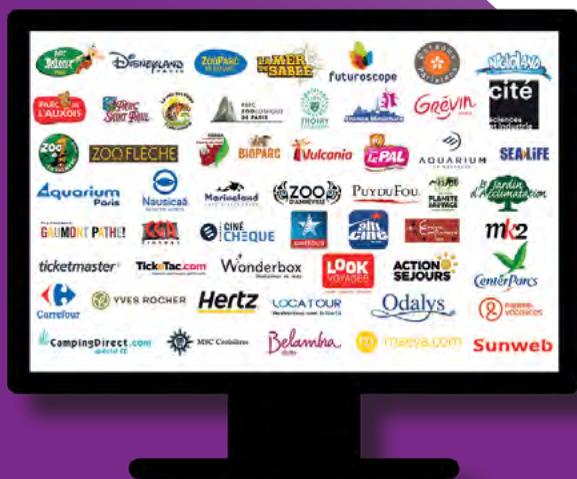
DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES DE VOTRE

CLUB EXCLUSIF*

BÉNÉFICIEZ MAINTENANT DE NOMBREUX AVANTAGES

SUR VOS PLACES DE CINÉMA, VOS SPECTACLES, PARCS D'ATTRACTION,
VOYAGES AINSI QUE BONS PLANS...

Pour en profiter, demandez vos identifiants à [l'URIF](mailto:urif@cftc.fr)
[en envoyant un mail à urif@cftc.fr](mailto:urif@cftc.fr)



WWW.PROXICE.EU/CFTC

*Club accessible à tous les adhérents d'Île de France, à jour de leur cotisation CFTC IDF